



DECISION N° 66-2026

Portant validation de devis de EURL RT ARROSAGE pour remplacement du jet d'eau central du jardin public

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de l'association être et boulot pour le fauchage des monts ;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis n°D26 /00062 du 08 /03/2026 de EURL RT ARROSAGE d'un montant total de 2620 euros HT.

signé électroniquement le 17/03/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

